

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance  
139 rue de Bercy - 75572 PARIS

A l'attention de  
Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance,  
Monsieur Alain Griset, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises

Paris, le 25 mai 2021

Messieurs les Ministres,

Nous, organisations engagées au chevet des travailleurs indépendants, vous avons déjà sollicité à propos du fonds de solidarité en octobre 2020. Notre démarche avait été entendue. Nous souhaitons de nouveau attirer votre attention sur la situation actuelle.

En effet, les travailleurs indépendants sont hélas dans une difficulté similaire à l'an dernier, vous ne l'ignorez évidemment pas. Nos études, sondages et enquêtes diverses auprès d'un nombre important d'entre eux laissent penser que la relance économique sera lente et très disparate, et devrait se matérialiser, au plus tôt, à la rentrée.

Certes, au cours de ces trois périodes de confinement que nous avons vécues, la compensation de l'Etat a été à la hauteur. Les travailleurs indépendants ont eu recours en masse aux dispositifs en place durant cette période, et **nos organisations saluent avec unanimité les efforts faits par la puissance publique pour maintenir ces activités et aider les indépendants à survivre.**

**Mais notre alerte tient aujourd'hui au calendrier dégressif du fonds de solidarité. Telle qu'elle a été présentée, la mouture à venir du fonds appelle de notre part plusieurs remarques :**

- En prenant place en juin, juillet et août, cette nouvelle formule **condamne la survie de nombreux travailleurs indépendants**. Rares sont ceux qui peuvent espérer un chiffre d'affaires supérieur à 60%, 70% voire 80% de leur période de référence 2019 durant ces trois mois à venir ! En effet, la confiance chez les consommateurs n'est pas retrouvée, les conditions de reprise en plein congés d'été sont peu favorables, et la plupart des secteurs attendent le mois de septembre pour repasser en fonctionnement nominal. Tous sont pénalisés (santé, services à la personne, conseil, formation, prestation informatique, marketing, commerce en boutique ou ambulancier, transports, VTC, BTP, attachés de presse, culture, tourisme ou événementiel).
- D'autre part, **le timing est très court : la planification n'a pas eu lieu**. Les annonces sont faites de manière partielles, alors que nous sommes à quelques jours du mois de juin, et que les indépendants n'ont rien pu préparer, en particulier rechercher d'autres sources de revenus complémentaires à leur activité, pour survivre à ce nouveau coup dur.
- Enfin, **nous regrettons amèrement l'absence de co construction et de discussion préparatoire à cette nouvelle étape du fonds**. Il nous semble évident qu'une

collaboration constructive autour de ce sujet faciliterait son acceptation par la population des travailleurs indépendants. Il n'en sera rien.

Depuis la communication publique sur la mise en place d'une dégressivité brutale de l'aide, **l'incompréhension dans nos rangs est vive pour toutes les raisons évoquées.** Il serait désastreux pour l'économie d'avoir concédé autant d'efforts depuis 18 mois et d'abandonner les entreprises si près du but, déclenchant des radiations massives et des situations personnelles graves ou en précarisation accélérée.

Il n'est jamais simple de demander un effort financier, tiré sur les fonds publics et la dette, et nous ne le faisons pas de gaîté de cœur. Mais les circonstances sont trop graves. **Nous vous demandons donc avec force et insistance de suspendre toute évolution du fonds de solidarité avant la mise en place d'une consultation.** Nous sommes plus que jamais déterminés à réfléchir avec vous au sujet du plan de relance des indépendants, incluant les modalités de sortie du fonds de solidarité dans un cadre négocié et préparé de manière collaborative.

Sachant que vous serez très sensible à notre démarche, nous vous prions de croire, Messieurs les Ministres, en l'assurance de notre haute considération.



**Fédération Nationale des Autoentrepreneurs**  
Grégoire LECLERCQ



**INDEPENDANTS.CO**  
Hind ELIDRISSI



**Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)**  
Frédéric LAVENIR



**Syndicat des Indépendants (SDI)**  
Marc SANCHEZ



**Fédération Nationale des Marchés de France**  
Monique RUBIN



**Syndicat des Consultants et Formateurs Indépendants (SYCFI)**  
Martine GUÉRIN



**Syndicat des Professionnels  
de Shiatsu**

*Jacques LAURENT*



**Syndicat des Sophrologues  
Indépendant**

*Alain GIRAUD*



**Union des Artisans des  
spectacles vivants**

*Laurent MIDAS*



**Intersyndicale Nationale des  
VTC (INV)**

*Brahim BEN ALI*

**Union des Professionnels  
Solidaires de l'Événementiel**

*Mélissa HUMBERT-FERRAND et  
Brice ÉTIENNE*



**Association des  
Réflexologues RNCP**

*Elisabeth BRETON*



**Syndicat APRES des attachés  
de presse indépendants  
culture**

*Cécile LEGROS*



**Fédération Nationale des  
Guides Interprètes et  
Conférenciers (FNGIC)**

*Cécile LE NEZET*

IDPLS  
**Association Intérêts des  
Professions Libérales de  
Santé**

*Marie CICERO*



**Assocem**  
*Virginie MENTION*



**Union des Photographes  
Professionnels (UPP)**

*Mathieu BAUDEAU*



**Syndicat National des  
Kinésologues (SNK)**

*Sarah ALIMONDO*